

**Journées de formation des professionnels des
MAS, FAM/EAM, FV/EANM de Bretagne et Pays de Loire**

**28/29 NOV
2023**

Couvent des Jacobins, RENNES

**CHOISIR
D'EXERCER**

EN MAS - FAM - FDV

Se donner le pouvoir d'agir
pour promouvoir la citoyenneté



28/29 NOV 2023

Accompagner des personnes en MAS, FAM et Foyer de vie interroge chaque professionnel et chaque équipe sur son rôle de facilitateur au quotidien : « En quoi je prends/nous prenons réellement en compte ses goûts, ses préférences, ses habitudes de vie, ses choix de vie ? De quelle manière, je peux/nous pouvons développer davantage son expression ainsi que sa participation sociale, sa place dans la cité et son accès à des équipements de droit commun ? En quoi la structure dans laquelle j'exerce s'adapte à la diversité et à l'évolution des besoins des personnes par des réponses ajustées tout au long de leur parcours de vie ? En quoi je travaille/nous travaillons à ce que la personne accompagnée ait moins besoin du professionnel dès lors que cela lui est possible ? »

Au quotidien, les professionnels prennent des initiatives, expérimentent, innovent pour améliorer la qualité de vie des personnes accompagnées et s'ajuster aux situations singulières. Ils mobilisent divers leviers pour développer le pouvoir d'agir des personnes, favoriser des apprentissages de compétences tout au long de la vie ou encore développer le recours à des outils de compensation (notamment numériques) au service de l'autonomie des personnes concernées.

Le fonctionnement des organisations elles-mêmes évolue : interventions dans le droit commun, accompagnement partagé avec des partenaires, logique de prestations, ... Comment favoriser l'autodétermination au sein d'un collectif ? Comment favoriser les projets inclusifs souhaités par les personnes en étant médiateur auprès des aidants familiaux ou mandataires judiciaires ? Comment favoriser l'accès aux soins lorsque l'établissement ne dispose pas de professionnels soignants en interne ? Comment favoriser le bien-être des personnes dans un cadre architectural contraint ? ... En quoi les organisations soulagent-elles les tensions à l'œuvre dans le quotidien des accompagnements ? Quels espaces éthiques pour penser les paradoxes ?

Dans le contexte de crise d'attractivité des métiers du soin et de l'accompagnement, ces journées visent à explorer ce qui anime les professionnels dans leurs pratiques, à identifier les organisations et conditions de travail favorables, à valoriser les innovations du quotidien, à partager des points de repères sur les pratiques inspirantes, à ouvrir ou étendre les champs des possibles, à revisiter et à conforter le sens du travail en MAS, FAM ou Foyer de vie.

**CHOISIR
D'EXERCER**

EN MAS - FAM - FDV

POUVOIR D'AGIR



JOUR 1

28 NOV



• **9 h 00 : Accueil et émargement**



• **10 h 00 : Ouverture des journées**

- Frédéric GLORO, Président du CREA1 Bretagne
- Ludovic ALAUX, Directeur adjoint qualité et pilotage, ARS Bretagne
- Jean-Luc CHENUT, Président du Départemental d'Ille-et-Vilaine (sous-réserve)
- Nathalie LAFOURCADE et Sandrine BIZEUL, membres des Autoreprésentants d'Ille-et-Vilaine soutenus par l'ADAPEI 35



• **10 h 30 : Plénière : Autodétermination, émancipation et protection - *Pour qui je travaille ? A quoi sert mon travail ?***

- Julia BOIVIN, Formatrice, consultante et conférencière,
- Karine LEFEUVRE, Vice-présidente du Comité Consultatif National d'Éthique - Professeure EHESP /juriste PHD - Éthique & Démocratie en santé
- Echanges avec les participants



• **12 h 45 : Déjeuner sur place**



• **14 h 00 : Forum** : stands d'initiatives et d'innovations du quotidien au service des adultes en situation de handicap et de ressources aux professionnels (voir stands p. 5 du programme)



• **16 h 00 : Plénière : Personnalisation et vie en collectivité : Comment dépasser les paradoxes ?**

- L'autodétermination et l'organisation du collectif, Delphine VALLERIE, Pôle KERAMAN, APF France handicap (29)
- L'aménagement architectural, contrainte ou opportunité ? Des professionnels de la MAS La Giraudière, Adapei 41
- Mise en place d'un comité éthique, Alain DOLLEY, ALAHMI (49)
- Droits, éthique, qualité en MAS FAM FVie : Echanges avec les intervenants et Hubert STEPHAN de l'EREB



• **18 h 00 : Fin des travaux**



JOUR 2

29 NOV



• **8 h 30 :** Accueil et émargement



• **9 h 00 :** **Logique de parcours et pouvoir d'agir des professionnels : ateliers thématiques au choix**

1. Vous avez dit communication ? *Judith LABOUVERIE, orthophoniste, formatrice et Mathieu THEBAUD, Ingénieur Lab du CMRRF de Kerpape, référent CAA (animation : Mélanie KASSEGNE, CREAI Bretagne)*
2. Choisir son chez soi : mobilité et participation sociale : *Noémie RAPEGNO, EHESP (animation : Rachelle LE DUFF, CREAI Bretagne)*
3. Favoriser la vie sociale dans la cité : *T'Cap (nom à confirmer) - Programme ESMS&Club à la Résidence de la Lande, AFTC35, Solène DOREAU, animatrice. (animation : Richelle HOUNKPATIN, CREAI Pays de la Loire)*
4. Prendre en compte les besoins et attentes des personnes en matière de vie affective, intime et sexuelle : *Marion BRANCOURT, CREAI Bretagne*
5. Favoriser l'accès aux soins en MAS, FAM et Foyer de vie : *FAM Kerdonis, Vannes, APF France handicap, ARS Morbihan et CPAM / Equipe Mobile de Médicalisation, ADAPEI 44 (animation Arièle LAMBERT, CREAI Pays de la Loire)*



• **10 h 30 :** Pause



• **11 h 00 :** **Ateliers thématiques dupliqués**



• **12 h 30 :** Déjeuner sur place



• **14 h 00 :** **Plénière : Innovation sociale, engagement citoyen et RSE, leviers de l'attractivité**

- En quoi les démarches RSE peuvent soutenir le pouvoir d'agir et l'innovation sociale ? *Myriam L'HARIDON, ANAP*
- « *Les MAS et les EAM s'engagent pour demain* », *Muriel DELPORTE, CREAI Haut-de France*
- Des ateliers citoyens pour soutenir le droit de vote des résidents, *Yoann LE MAGADOU et Carine QUEMERAI, MAS Les Chants d'Eole, Coallia (22)*



• **16 h 00 :** **Clôture des journées**

**CHOISIR
D'EXERCER**

EN MAS - FAM - FDV

POUVOIR D'AGIR



CITOYENNETE, POUVOIR D'AGIR

Participation des résidents au CVS (Foyer Ker Sioul, Kervihan)	Droit de vote (MAS Les Chants d'Eole, Coallia)
--	--

La protection juridique des majeurs : • Service mandataire de l'APASE • Soutien aux Tuteurs Familiaux 35	Journées territoriales « Participation » (CREAI Bretagne)
--	---

VIE SOCIALE / LOISIRS / CULTURE / SPORT

Plateforme de répit (Keraman, APF France handicap)	La pratique du surf en MAS (MAS Les Chants d'Eole, Coallia)
--	---

Programme ESMS&Club : La pratique sportive en FAM/FVIE	Prix Facile à lire - « Livre et lecture en Bretagne » (FAM Résidence de la Lande, AFTC 35)
--	--

AIDE AUX AIDANTS

Plateforme d'accompagnement au répit, d'écoute et d'orientation (PAREO), Ille-et-Vilaine

SANTE, BIEN-ETRE

Cancer et handicap : tous dépistés avec la boîte à outils « D-pistons » ! (ANCREAI)	Intim'Agir et Handigynéco Bretagne Et Pays de la Loire
---	--

HANDISOINS 85 et 53	La fonction ressource de la SRAE Sensoriel des Pays de la Loire
---------------------	---

AUTONOMISATION

La domotisation de la MAS pour favoriser l'inclusion des personnes accueillies (ADIMC 72)	Accompagner la notion de parcours (FAM Gwen Ran)
---	--

Notre chez nous : les tâches domiciliaires au cœur du projet d'établissement. (MAS L'Archipel, ADAPEI Nouëlles Côtes d'Armor)

SOUTIEN AUX PRATIQUES PROFESSIONNELLES

START, formation croisée en territoire dans le champ des troubles du Neurodéveloppement (TND) (CREAI)	La CoP SCH, Communauté de pratiques Personnes en situation complexe de handicap (CReHPsy, CRA et PRIOR, Pays de la Loire)
---	---

Librairie Le Failler	IREPS Bretagne
----------------------	----------------



Journées inter-régionales organisées par les CREAI Bretagne et Pays de Loire.

Pour vous inscrire, [cliquez ici](#)



Adhérent : 320 euros/personne, déjeuners inclus

Non adhérent : 350 euros/personne, déjeuners inclus



Couvent des Jacobins

1 bis rue de Saint-Malo - 35000 Rennes

Tél : 02 99 45 90 53 – Site : [ici](#)

Accès métro Sainte Anne

Lignes A ou B depuis la gare ou parkings relais



Le CREAI Bretagne est certifié QUALIOP1 et sollicite les OPCO pour que ces journées soient reconnues au titre de la formation professionnelle continue. N° déclaration : 53.35.01613.35



Pour tout renseignement

CREAI Bretagne – Tél : 02 99 38 04 14

formation@creai-bretagne.org

Avec le soutien



Conditions d'annulation

L'entreprise doit annuler la participation du(des) participant(s) à la formation au moins 15 jours avant la date du début de la formation. Des frais d'annulation de 40,00 € seront appliqués pour chaque participant qui ne se présentera pas.

Après cette date, les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte. Dans ce cas, l'entreprise s'engage au versement de la totalité des frais d'inscription. Cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge auprès de l'OPCA.

Remplacement du participant

Les demandes de remplacement de participant formulées par écrit par l'entreprise seront admises à tout moment.

**CHOISIR
D'EXERCER**

EN MAS - FAM - FDV

POUVOIR D'AGIR